



Observatoire des marchés publics romand

p.a. SIA section vaud

av. rumine 6, CH-1005 Lausanne, tél. 021 646 34 21

---

## Analyse des procédures de passation de marchés publics

**Date de l'analyse:**

15.06.2025

**Titre du projet du marché:**

Optimisation énergétique des installations CVCS des bâtiments en propriété de l'État de Vaud - Lots 1 + 2

**Forme / genre de mise en concurrence:**

Appel d'offres avec cahier des charges détaillé

**ID du projet:**

#16781

**N° de la publication SIMAP:**

#16781-01

**Date de publication SIMAP:**

15.05.2025

**Adjudicateur:**

DID - Direction de l'ingénierie et de la durabilité

Ch. de la Riponne 10

1014 Lausanne - Suisse

+41 316 74 69

info.dgip@vd.ch

www.vd.ch/dgip

**Organisateur:**

Selon simap : DID - Direction de l'ingénierie et de la durabilité

Ch. de la Riponne 10

1014 Lausanne - Suisse

+41 316 74 69

info.dgip@vd.ch

Selon DAO :

E-AS SA  
jbb@e-as.ch

**Inscription:**

Aucune.

**Visite:**

Pas de visite prévue.

**Questions:**

29.05.2025, sur simap.

**Rendu documents:**

03.07.2025 17h00

Un exemplaire papier et clé USB

**Rendu maquette:**

Pas de maquette à rendre

**Type de procédure:**

Procédure ouverte, soumise à l'accord GATT/OMC, respectivement aux accords internationaux

**Genre de prestations / type de mandats:**

CPV principal

71000000 Services d'architecture, services de construction, services d'ingénierie et services d'inspection

Spécialités engagées CVCS-MCR

**Description détaillée des prestations / du projet:**

Le marché objet de cet appel d'offres prévoit d'optimiser le réglage des installations techniques CVCS des bâtiments en propriété de l'Etat de Vaud. Ce marché, accordé à deux mandataires différents (lot1/lot2), consistera à analyser les consommations des sites, identifier les potentiels et les dérives et optimiser les réglages des installations techniques CVCS pour mener à des réductions effectives des consommations de chaleur et d'électricité.

Lot 1 : Ce marché consistera à analyser les consommations de 8 gymnases, identifier les potentiels et les dérives et optimiser les réglages des installations techniques CVCS pour mener à des réductions effectives des consommations de chaleur et d'électricité.

Lot 2 : Ce marché consistera à analyser les consommations de 14 écoles, identifier les potentiels et les dérives et optimiser les réglages des installations techniques CVCS pour mener à des réductions effectives des consommations de chaleur et d'électricité.

**Communauté de mandataires:**

Non admise

**Sous-traitance:**

Admise; seule la sous-traitance de prestations liées au MCR est autorisée.

**Mandataires préimpliqués:**

Les bureaux préimpliqués (yc organisateur) sont mentionnés et les documents produits font partie de l'appel d'offres.

**Comité d'évaluation ou Jury:**

Président

- M. André Moutinho Mucha, État de Vaud, DGIP-DID

Membres

- Mme. Anne Ginsz, État de Vaud, DGIP-DID
- M. Quentin Rochet, État de Vaud, DGIP-DID
- M. Felix Hernandez, État de Vaud, DGIP-DID

Membre suppléant

- Mme. Camille Orthlieb, État de Vaud, DGIP-DID
- M. Mathieu Desmarescaux, État de Vaud, DGIP-DID

Organisateur de la procédure

- M. Jean-Baptiste Brunet, Ingénieur, E-AS SA, Lausanne

**Conditions de participation:**

Les entreprises d'installation en CVCS et MCR ne sont pas autorisées à participer.

Les soumissionnaires peuvent répondre aux 2 lots du présent appel d'offres. Un même soumissionnaire ne pourra pas être adjudicataire des 2 lots.

Engagement sur l'honneur

**Critères d'aptitude:**

- APT.1 – Une référence du bureau concernant l'optimisation des installations techniques CVCS et MCR, ayant permis de réduire la consommation énergétique globale du bâtiment, en précisant les performances atteintes en pourcentage d'économie d'énergie.
- APT.2 – La personne-clé n°1 doit (exigences cumulatives CV et référence)

Les critères APT.1 et APT.2 sont évalués ensemble, à savoir que le soumissionnaire est jugé apte s'il obtient une note moyenne supérieure ou égale à 3 (trois) sur ces deux critères. La pondération de chaque critère est de 50%.

**Critères d'adjudication / de sélection:**

ADJ.1 Prix 30%, méthode T200

1.1 Montant de l'offre en rapport avec le cahier des charges (document Q3-crit.ADJ.1.1)  
30%

ADJ.2 Organisation pour l'exécution du marché 40%

2.1 Nombre d'heures nécessaires pour l'exécution du marché et/ou des prestations (document Q3-crit.ADJ.2.1) 15%

2.2 Nombre, planification et disponibilité des ressources pour l'exécution du marché, organisation pour le marché (document Q3-crit.ADJ.2.2) 10%

2.3 Qualifications des personnes-clés désignées pour l'exécution du marché (document Q3-crit.ADJ.2.3) 15%

ADJ.3 Qualités techniques de l'offre 10%

3.1 Compréhension du cahier des charges et des prestations à exécuter (document Q3-crit.ADJ.3.1) 10%

ADJ.4 Organisation de base du soumissionnaire 5%

4.1 Contribution au DD (Annexe Q3\_Crit4.1\_Contribution au DD.xlsx) 5%

ADJ.5 Références du soumissionnaire 15%

5.1 Expérience du soumissionnaire dans le domaine de l'optimisation des installations techniques du bâtiment

destinée à rationaliser la consommation d'énergie ((document Q3-crit.ADJ.5.1) 15%

Les critères sont notés sur une échelle de 0 à 5.

**Indemnités / prix:**

Aucune.

# Observations sur la base des documents publiés et des bases légales et réglementaires applicables dans le cas d'espèce:

## Qualités de l'appel d'offres:

- Les documents de l'appel d'offres contiennent toutes les indications requises.
- La description du projet et des enjeux / objectifs est suffisante.
- Les documents de l'appel d'offres contiennent un descriptif exhaustif des prestations, ce qui permet d'établir des offres comparables.
- Les mandataires préimpliqués sont mentionnés et les règles de leur participation / exclusion du marché sont conformes à l'art. 14.4 SIA (2022) et à l'art.21a OMP (1995) ou l'art. 14 LMP/AIMP (2019).
- La pondération et la méthode de notation des critères d'adjudication sont clairement indiqués.
- Les moyens d'appréciation des critères d'aptitude sont clairement indiqués.
- La pondération et la méthode de notation du prix permettent une appréciation équilibrée du rapport qualité - prix des offres.
- La méthode de notation des critères qualités est conforme à l'art. 24.7 SIA (2022).
- Les délais sont corrects.
- Le nombre de membres du collège d'évaluation est suffisant et ceux-ci disposent des compétences professionnelles nécessaires à une évaluation appropriée et à une appréciation adéquate des offres conformément à l'art. 12.3 SIA 144 (2022).
- L'échantillon de travail exigé par le maître d'ouvrage permet une analyse approfondie du problème conformément au règlement SIA 144 (2022).

## Manques de l'appel d'offres:

Les droits moraux restent la propriété des soumissionnaires et les droits patrimoniaux ne peuvent être transmis qu'avec l'accord du soumissionnaire ou contre rémunération. La formulation selon laquelle les documents déposés sont de la "propriété exclusive" de l'adjudicateur ne devrait plus être utilisée.

## Observations de l'OMPr:

- L'OMPr regrette que le dossier ne se réfère pas au « Règlement des appels d'offres de prestations d'ingénierie et d'architecture » SIA 144, en vigueur depuis 2013, bien qu'il en respecte les principes généraux.
- L'OMPr regrette également que la méthode à deux enveloppes, décrite à l'art.15 dans le règlement SIA 144, ne soit pas utilisée dans le cadre de cet appel d'offres.
- Enfin, l'OMPr se réjouit que dans cette procédure ouverte, le maître d'ouvrage bénéficie d'un regard extérieur de par l'appui d'une personne externe dans le collège d'évaluation.

## Évaluation de l'OMPr:



---

**sia**

société suisse des ingénieurs et des architectes  
coordination romande

**CRAIA**

Conférence Romande des Associations,  
d'Ingénieurs et d'Architectes